



---

# ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

---

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-TROISIÈME LÉGISLATURE

## **Procès-verbal**

**de l'Assemblée**

**Le vendredi 30 mai 2025 — N° 217**

**Présidente de l'Assemblée nationale :  
Mme Nathalie Roy**

---



La séance est ouverte à 9 h 40.

---

### **AFFAIRES COURANTES**

#### **Déclarations de députés**

M. Asselin (Vanier-Les Rivières) fait une déclaration afin de souligner la Journée nationale de l'implant cochléaire et le 30<sup>e</sup> anniversaire de l'Association des implantés cochléaires du Québec.

---

Mme Lakhoyan Olivier (Chomedey) fait une déclaration afin de souligner le 25<sup>e</sup> anniversaire de l'organisme Enfant d'abord.

---

Mme Boivin Roy (Anjou-Louis-Riel) fait une déclaration afin de souligner le 35<sup>e</sup> anniversaire du Groupe de recherche et d'intervention sociale de Montréal.

---

M. Fontecilla (Laurier-Dorion) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Daniel Côté.

---

Mme Haytayan (Laval-des-Rapides) fait une déclaration afin de souligner le 50<sup>e</sup> anniversaire du Club de l'âge d'or Bon-Pasteur de Laval.

---

**30 mai 2025**

---

M. Kelley (Jacques-Cartier) fait une déclaration afin de déplorer la décision de la Société des alcools de fermer huit succursales, dont celle de Baie-D'Urfé, et son impact sur la vitalité des commerces et services de proximité.

---

Mme D'Amours (Mirabel) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Stéphane Michaud.

---

Mme Gentilcore (Terrebonne) fait une déclaration afin de dénoncer les lacunes dans les services de transport adapté.

---

Mme Abou-Khalil (Fabre) fait une déclaration afin de souligner le 25<sup>e</sup> anniversaire de l'organisme CyberCap.

---

Mme Charest (Brome-Missisquoi) fait une déclaration afin de souligner la tenue de la 200<sup>e</sup> édition de l'Exposition agricole de Bedford.

---

M. Lévesque (Chapleau) fait une déclaration afin de souligner le 40<sup>e</sup> anniversaire de l'entreprise Taxi Loyal.

---

Mme Tremblay (Hull) fait une déclaration afin de souligner le 35<sup>e</sup> anniversaire du Bureau régional d'Action Sida Outaouais.

---

**30 mai 2025**

---

À 9 h 55, Mme Soucy, première vice-présidente, suspend les travaux pour quelques instants.

\_\_\_\_\_

Les travaux reprennent à 10 h 07.

\_\_\_\_\_

Moment de recueillement

### **Présentation de projets de loi**

M. Skeete, ministre délégué à l'Économie, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 112 Loi favorisant le commerce des produits et la mobilité de la main-d'œuvre en provenance des autres provinces et des territoires du Canada

La motion est adoptée.

En conséquence, l'Assemblée est saisie du projet de loi n° 112.

### **Dépôts de documents**

Mme Champagne Jourdain, ministre de l'Emploi, dépose :

Le rapport annuel de gestion 2024 du Conseil de gestion de l'assurance parentale.  
(Dépôt n° 2616-20250530)

30 mai 2025

---

M. Bonnardel, leader adjoint du gouvernement, dépose :

La réponse à la question écrite n° 280 concernant la réussite éducative des élèves autochtones, inscrite au *Feuilleton et préavis* du 22 avril 2025 par Mme Cadet (Bourassa-Sauvé).

(Dépôt n° 2617-20250530)

### **Dépôts de rapports de commissions**

M. Morin (Acadie), à titre de vice-président, dépose :

Le rapport de la Commission de la santé et des services sociaux qui, les 27, 28 et 29 mai 2025, a procédé à des auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 106, Loi visant principalement à instaurer la responsabilité collective et l'imputabilité des médecins quant à l'amélioration de l'accès aux services médicaux.

(Dépôt n° 2618-20250530)

### **Questions et réponses orales**

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

### **Motions sans préavis**

M. Cliche-Rivard (Saint-Henri–Sainte-Anne), conjointement avec M. Kelley (Jacques-Cartier), M. Paradis (Jean-Talon) et Mme Nichols (Vaudreuil), présente une motion concernant l'étude du projet de loi n° 69, Loi assurant la gouvernance responsable des ressources énergétiques et modifiant diverses dispositions législatives; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

30 mai 2025

---

M. Bérubé (Matane-Matapédia), conjointement avec M. Fortin (Pontiac), M. Leduc (Hochelaga-Maisonneuve) et Mme Nichols (Vaudreuil), présente une motion concernant la fonction de ministre responsable de la région de l'Abitibi-Témiscamingue; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

---

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme Guilbault, ministre des Transports et de la Mobilité durable, conjointement avec M. Derraji, leader de l'opposition officielle, M. Grandmont (Taschereau), M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine), Mme Nichols (Vaudreuil) et M. Chassin (Saint-Jérôme), propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne que la Semaine nationale de sensibilisation à la sécurité des travailleurs routiers se tiendra cette année du 9 au 15 juin 2025;

QU'elle réitère que les comportements téméraires des conducteurs constituent l'une des principales causes de blessures et de décès chez les travailleurs routiers au Québec;

QU'elle rappelle aux conducteurs qu'aux abords d'un chantier routier, il est impératif de respecter les limites de vitesse, d'être attentifs à la signalisation temporaire, et de redoubler de vigilance pour assurer la sécurité de tous;

QU'elle souligne que les directives des signaleurs routiers, qui ont préséance sur la signalisation, doivent être respectées en tout temps afin de prévenir les accidents;

QU'elle encourage la population à faire preuve de courtoisie et de respect envers les travailleuses et travailleurs routiers, qui assurent, souvent au péril de leur vie, l'entretien et l'amélioration de notre réseau routier;

QU'elle rappelle que la sécurité des zones de travail est une responsabilité partagée entre les autorités publiques, les entrepreneurs et l'ensemble des usagers de la route;

30 mai 2025

---

QU'enfin, l'Assemblée nationale observe une minute de silence à la mémoire de toutes les victimes blessées ou décédées dans l'exercice de leur travail sur nos routes.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

À la demande de Mme Soucy, première vice-présidente, l'Assemblée observe une minute de silence.

---

Mme Maccarone (Westmount–Saint-Louis), conjointement avec Mme Labrie (Sherbrooke), M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine) et Mme Nichols (Vaudreuil), présente une motion concernant l'étude du projet de loi n° 95, Loi favorisant l'équité dans l'accès aux services de garde éducatifs à l'enfance subventionnés dispensés par les titulaires de permis; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

#### **Avis touchant les travaux des commissions**

M. Bonnardel, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission des finances publiques, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 100, Loi sur la négociation et la détermination des conditions de travail requérant une coordination nationale notamment dans les secteurs public et parapublic;
- la Commission de l'économie et du travail, afin de poursuivre ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 101, Loi visant l'amélioration de certaines lois du travail;
- la Commission de l'aménagement du territoire, afin de poursuivre ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 97, Loi visant principalement à moderniser le régime forestier;

30 mai 2025

---

- la Commission de la santé et des services sociaux, afin d’entreprendre ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l’égard du projet de loi n° 103, Loi visant principalement à réglementer les sites de consommation supervisée afin de favoriser une cohabitation harmonieuse avec la communauté;
- la Commission de l’agriculture, des pêcheries, de l’énergie et des ressources naturelles, afin de poursuivre l’étude détaillée du projet de loi n° 69, Loi assurant la gouvernance responsable des ressources énergétiques et modifiant diverses dispositions législatives.

---

## AFFAIRES DU JOUR

### Projets de loi du gouvernement

#### *Prise en considération de rapports de commissions*

L’Assemblée prend en considération le rapport de la Commission des finances publiques qui a procédé à l’étude détaillée du projet de loi n° 92, Loi modifiant diverses dispositions principalement dans le secteur financier.

Après débat, le rapport est adopté.

---

L’Assemblée prend en considération le rapport de la Commission des relations avec les citoyens qui a procédé à l’étude détaillée du projet de loi n° 95, Loi favorisant l’équité dans l’accès aux services de garde éducatifs à l’enfance subventionnés dispensés par les titulaires de permis, ainsi que les amendements transmis par Mme Labrie (Sherbrooke).

Les amendements sont déclarés recevables.

30 mai 2025

---

Après débat, les amendements sont mis aux voix; un vote électronique est exigé.

À la demande de M. Bonnardel, leader adjoint du gouvernement, les votes sur les amendements proposés par Mme Labrie (Sherbrooke) et sur le rapport de la Commission des relations avec les citoyens sont reportés à la période des affaires courantes de la prochaine séance.

### **Projets de loi publics au nom des députés**

#### *Prise en considération de rapports de commissions*

L'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission des institutions qui a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 795, Loi remplaçant le nom de la circonscription électorale de Laporte par celui de « Pierre-Laporte ».

Après débat, le rapport est adopté.

---

L'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission des institutions qui a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 797, Loi remplaçant le nom de la circonscription électorale de Rivière-du-Loup-Témiscouata par celui de « Rivière-du-Loup-Témiscouata-Les Basques ».

Après débat, le rapport est adopté.

---

L'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission des institutions qui a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 890, Loi remplaçant le nom de la circonscription électorale de Vimont par celui de « Vimont-Auteuil ».

Après débat, le rapport est adopté.

---

30 mai 2025

---

L'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission des institutions qui a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 996, Loi remplaçant le nom de la circonscription électorale d'Arthabaska par celui d'« Arthabaska-L'Érable ».

Après débat, le rapport est adopté.

---

L'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission des institutions qui a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 395, Loi remplaçant le nom de la circonscription électorale de Matane-Matapédia par Matane-Matapédia-Mitis.

Le rapport est adopté.

### **Projets de loi d'intérêt privé**

#### *Adoption du principe*

M. Martel (Nicolet-Bécancour) propose que le principe du projet de loi d'intérêt privé n° 215, Loi concernant la Municipalité de Saint-Sylvère, soit adopté.

La motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi d'intérêt privé n° 215 est adopté.

#### *Adoption*

M. Martel (Nicolet-Bécancour) propose que le projet de loi d'intérêt privé n° 215, Loi concernant la Municipalité de Saint-Sylvère, soit adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le projet de loi d'intérêt privé n° 215 est adopté.

30 mai 2025

---

*Adoption du principe*

Mme Jeannotte (Labelle) propose que le principe du projet de loi d'intérêt privé n° 219, Loi concernant la dissolution de l'Agence de développement de Ferme-Neuve, soit adopté.

La motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi d'intérêt privé n° 219 est adopté.

*Adoption*

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 35 des Règles de fonctionnement, Mme Jeannotte (Labelle) propose que le projet de loi d'intérêt privé n° 219, Loi concernant la dissolution de l'Agence de développement de Ferme-Neuve, soit adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le projet de loi d'intérêt privé n° 219 est adopté.

*Adoption du principe*

Mme Poulet (Laporte) propose que le principe du projet de loi d'intérêt privé n° 216, Loi concernant la Ville de Longueuil, soit adopté.

La motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi d'intérêt privé n° 216 est adopté.

*Adoption*

Mme Poulet (Laporte) propose que le projet de loi d'intérêt privé n° 216, Loi concernant la Ville de Longueuil, soit adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le projet de loi d'intérêt privé n° 216 est adopté.

30 mai 2025

---

### Débats sur les rapports de commissions

L'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission de l'administration publique qui, le 26 mai 2025, a procédé à l'audition du ministère de la Santé et des Services sociaux, du CISSS de la Montérégie-Centre et des CIUSSS de l'Estrie-CHUS et de l'Ouest-de-l'Île-de-Montréal sur le chapitre 2 du rapport de mai 2023 du Vérificateur général intitulé *Octroi de contrats de gré à gré : en vertu du décret d'urgence sanitaire, ou pour obtenir des places d'hébergement et de la main-d'œuvre indépendante*. Le rapport contient des observations, des conclusions et une recommandation.

Mme Soucy, première vice-présidente, informe l'Assemblée de la répartition du temps de parole pour la tenue de ce débat : 58 minutes 30 secondes sont allouées au groupe parlementaire formant le gouvernement; 30 minutes 10 secondes sont allouées au groupe parlementaire formant l'opposition officielle; 20 minutes sont allouées au deuxième groupe d'opposition; 8 minutes 20 secondes sont allouées au troisième groupe d'opposition et 1 minute 30 secondes sont allouées à chacun des députés indépendants. Dans ce cadre, le temps non utilisé par les députés indépendants ou par l'un des groupes parlementaires sera redistribué entre les groupes parlementaires selon les proportions établies ci-dessus. Enfin, les interventions ne seront soumises à aucune limite de temps.

Le débat s'ensuit.

Le débat est ajourné.

---

À 12 h 59, Mme Soucy, première vice-présidente, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au mardi 3 juin 2025, à 13 h 40.

**30 mai 2025**

---

**SANCTION DE PROJETS DE LOI**

Le vendredi 30 mai 2025, à 9 h 05, au cabinet de la lieutenant-gouverneure, en présence de M. Boulet, ministre du Travail, Mme Tremblay (Hull) et Mme Mallette (Huntingdon), les représentants du premier ministre, et de Mme Aubé, conseillère à la Direction de la séance et de la procédure parlementaire et représentante du secrétaire général, il a plu à l'honorable Manon Jeannotte, lieutenant-gouverneure du Québec, de sanctionner le projet de loi suivant :

n° 89 Loi visant à considérer davantage les besoins de la population en cas de grève ou de lock-out

Puis, à 11 h 30, en présence de Mme Aubé, conseillère à la Direction de la séance et de la procédure parlementaire et représentante du secrétaire général, il a plu à l'honorable Manon Jeannotte, lieutenant-gouverneure du Québec, de sanctionner le projet de loi suivant :

n° 98 Loi modifiant la Loi électorale principalement afin de préserver l'intégrité du processus électoral

*La Présidente*

**NATHALIE ROY**